

Marine Le Pen visée par un rapport européen de lutte contre la fraude

Par Le Figaro avec AFP

Publié il y a 2 heures

▶ Écouter cet article ⓘ

00:00/02:32 🔊



La candidate du Rassemblement National (RN) Marine Le Pen rencontre des Français à Saint-Remy-sur-Avre (Eure-et-Loire), le 16 avril 2022, en amont du second tour de l'élection présidentielle qui l'opposera à Emmanuel Macron, Président-candidat à sa succession, le 24 avril prochain. JULIEN DE ROSA / AFP

La candidate du RN et ses proches sont accusés par l'office européen de lutte antifraude d'avoir détourné environ 600.000 euros d'argent public européen au cours de leurs mandatures d'eurodéputés.

Marine Le Pen (RN) et ses proches sont accusés par l'office européen de lutte antifraude d'avoir détourné environ 600.000 euros d'argent public européen au cours de leurs mandatures d'eurodéputés, selon un nouveau rapport révélé samedi par Mediapart et remis à la justice française. Sollicité par l'AFP, le parquet de Paris a confirmé avoir reçu le 11 mars ce rapport, en cours d'analyse.

«Je m'étonne du timing toujours fort à propos de la révélation» et de son «instrumentalisation», a réagi auprès de l'AFP Me Rodolphe Bosselut, l'avocat de Marine Le Pen, en campagne pour le second tour de l'élection présidentielle.

Me Bosselut se dit par ailleurs «consterné par la façon dont agit l'Olaf (office européen de lutte antifraude), sans caractère contradictoire» et sur des «faits anciens de plus de dix ans» pour certains. Marine Le Pen «n'a pas été convoquée par quelque autorité judiciaire française que ce soit», a-t-il ajouté, déplorant par ailleurs que ni lui ni sa cliente n'aient été destinataires du rapport final. Selon lui, l'enquête de l'Olaf est ouverte depuis 2016 et Marine Le Pen a été interrogée par courrier en mars 2021.

Le nouveau rapport de l'Olaf, dont *Mediapart* publie des extraits, concerne les frais que peuvent utiliser les groupes politiques dans le cadre de leur mandat de député européen et que Marine Le Pen et ses proches auraient utilisés à des fins de politique nationale, pour des dépenses personnelles ou pour des prestations au profit de sociétés commerciales proches du Rassemblement national et du groupe parlementaire d'extrême droite Europe des nations et des libertés (ENL).

L'Olaf met en cause Marine Le Pen, trois autres anciens députés européens - son père Jean-Marie Le Pen, son ancien compagnon Louis Aliot et Bruno Gollnisch, membre du bureau national du RN -, et l'ENL.

L'office les accuse d'avoir détourné environ 600.000 euros, dont il préconise le remboursement. Selon le rapport, la candidate du Rassemblement national aurait personnellement détourné environ 137.000 euros d'argent public du Parlement de Strasbourg quand elle était eurodéputée entre 2004 et 2017.

Depuis juin 2017, Marine Le Pen est par ailleurs poursuivie dans l'enquête menée à Paris sur des soupçons d'emplois fictifs au Parlement européen d'assistants du parti. Elle est mise en examen pour «*détournement de fonds publics*» et «*complicité*» de ce délit dans le cadre de cette information judiciaire.